

**Compte rendu du Conseil d'École**  
**École primaire de VERS**  
**16 novembre 2017**  
**18h-20h15**

**Représentants de la mairie :** Mr Villet, Mr Ernst

**La directrice :** Mme Josserand

**Les enseignants de l'école primaire de Vers :** Mme Liothaud, Mr Pochet, Mme Zietek, Mme Mieral

**Les représentants des parents d'élèves élus :**

Mme Periz, Mme Duval, Mme Novo Perez, Mme Floch, Mme Figuet, Mme Dupraz

**Responsable périscolaire** Mme Beguin

**Excusé(e)s :** Mr Licitri (IEN de la circonscription), Mme Guardia (représentante des parents d'élèves)

**1. Présentation des partenaires**

Tour de table de présentation. Mme Josserand remercie les personnes présentes et l'investissement de chacun dans l'école.

**2. Rentrée scolaire 2017-2018**

Cette année, une nouvelle équipe s'est formée sur l'école. Chacun a rapidement trouvé ses marques et des projets ont très vite vu le jour.

La rentrée s'est donc très bien déroulée.

**3. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves**

**PROCES-VERBAL**  
**Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'École**  
**- Année scolaire 2017 - 2018 -**

Académie	Grenoble
Département	Haute-Savoie
Commune	VERS
École maternelle ou élémentaire	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
N°UAI	0740730S

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	181
Nombre de votants	81
Nombre de bulletins blancs ou nuls	6
Nombre de suffrages exprimés (S)	75
Taux de participation	60.31%

<b>Résultats</b>	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	5
Quotient (S/N)	15.00

**Répartition détaillée des sièges**

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC. LOCALES NON AFFILIÉES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUÉES EN ASSOC.	5	75	5		5	5
LISTES D'UNION						
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>75</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

Nombre de sièges pourvus	5
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

Il y a eu exclusivement des votes par correspondance. Le taux de participation est en augmentation. Mme Josserand remercie l'aide apportée par les parents d'élèves et les enseignants pour le dépouillement.

**COMPÉTENCE :**

Le conseil d'école est consulté sur l'organisation du service et sur tous les problèmes concernant la vie de l'école.

Il vote le règlement intérieur de l'école.

Il donne son avis sur :

- Les modalités d'information des familles et des enseignants.
- Les classes de nature.
- La garde des enfants.
- L'organisation des cantines.
- Les activités post et péri-scolaires.
- L'hygiène scolaire.
- Les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école.
- L'utilisation des moyens alloués.
- L'utilisation des locaux scolaires.
- Les projets d'action éducative.
- Les conditions d'intégration d'enfants handicapés.

Il est informé sur :

- La composition des classes.
- Le choix des manuels scolaires et matériels pédagogiques.
- L'organisation des rencontres professeurs des écoles-parents.

Il donne son accord à :

- L'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.
- L'aménagement pour une durée limitée de l'organisation du temps scolaire.

#### **4. Règlement intérieur**

**Le titre 1** a soulevé des questions pour certains parents : il s'agit de l'admission des maternelles.

*« Cette admission est prononcée dans la limite des places disponibles au profit des enfants âgés de trois ans révolus au jour de la rentrée scolaire. »*

Dans les faits, les enfants ayant 3 ans avant le 31 décembre ont toujours été admis en maternelle.

Ce point sera discuté en conseil municipal.

**Le titre 9** a été modifié : le temps des APC est changé, elles se déroulent de 12H35 à 13H20 le lundi, mardi, jeudi, vendredi suite à une demande faite l'année scolaire précédente.

**Le titre 7** a été rajouté :

*« Toute personne est responsable de la diffusion de photos et de vidéos qu'elle réalise lors d'une sortie scolaire ou d'un événement organisé par l'école. »*

**Le règlement intérieur est validé à la majorité.**

#### **5. Organisation : organisation des classes + APC + RASED + ATSEM**

##### **Répartition des ATSEM:**

Julie Cadoux est présente toute la journée, elle est affectée à la sieste des petits l'après-midi.

Catherine Ernst est présente uniquement le matin sur le temps de classe.

En cas de besoin, Julie Cadoux peut intervenir dans la classe de MS-GS l'après-midi.

**RASED:** Mme Cadier intervient auprès des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2. Elle intervient le mercredi matin.

**APC :** Les élèves ne sont pas toujours suivis par leur enseignant, ce qui favorise les échanges et le travail en équipe.

Les maitresses de maternelle prennent en charge les élèves de CM1-CM2.

## **6. Vie de l'école, projets d'activités, projet d'école**

### **Organisation de l'école :**

Un décloisonnement est organisé entre la classe de CP-CE1 et CE1-CE2.

Mme Zietek prend en charge le lundi de 13H30 à 14H30 les CE1 de Mme Josserand pour travailler le domaine « Questionner le monde ». Cela permet à Mme Josserand de travailler le même domaine avec ses CP uniquement. Le jeudi, la même organisation est réalisée avec Mr Raitano (qui travaille dans la classe de CE1-CE2 ce jour-là)

Les séances d'Arts visuels et d'EPS sont réalisées en commun entre les deux classes. Des ateliers de bricolage sur le thème de Noël sont mis en place les mardis après-midi.

Les mêmes méthodes de travail et outils sont utilisés, notamment pour les CE1 (répartis sur deux classes).

En maternelle, un décloisonnement est effectué pour les MS. En début d'après-midi, ils se regroupent pour le temps calme puis Mme Liothaud réalise un travail spécifique avec eux. Cela permet à Mme Lucchetti de ne travailler qu'avec les GS.

De plus, durant la période de piscine des GS, le jeudi matin, les MS de la classe de Mme Lucchetti iront dans la classe des PS-MS de Mme Liothaud.

### **Vie de l'école :**

- **Bibliothèque** : Comme chaque année, le personnel accueille toutes les classes une fois par période. Le retour des enseignants et des enfants est très bon car l'accueil est riche, varié et très bien préparé. Des livres sont aussi prêtés pour la classe.
- **Marché de Noël** : il aura lieu le samedi 16 décembre, à 16H. Les enseignants vendront des objets réalisés par les classes puis les enfants chanteront tous ensemble des chants de Noël.
- **Carnaval, fête de printemps** : 23 mars à 18H
- **Fête de l'école**: 29 juin à 18H.

### **Projets communs à toutes les classes :**

- **Usep: Course longue**. Elle a eu lieu le vendredi 13 octobre. Tous les élèves de la Moyenne Section au CM2 ont participé.
- **Ecole et cinéma**: Toute l'école participe à ce projet. Une sortie cinéma est organisée par trimestre pour chaque cycle.

Cycle 2 : 23/11, Le Cerf-Volant du bout du monde

Cycle 1 : 01/12, Voyage de rêves

Cycle 3 : 07/12, Le voyage de Chihiro

- **Piscine** : Les CP-CE1-CE2 ont terminé leur cycle Natation. Tout s'est très bien passé. Les GS débutent les séances le jeudi 23 novembre.

## Projets de chaque classe ou cycle:

### ➤ CYCLE 2 : CP-CE1, CE1-CE2 « Projet Imagine » - Film d'animation.

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont été sélectionnées pour participer à ce projet suite à la candidature faite par les enseignantes.

10 classes ont été choisies sur le département. Les enseignantes ont alors suivi une formation spécifique.

Un prêt de tablettes sera fait de fin janvier à début avril pour créer le film d'animation en classe. Avant cela, un travail de production d'écrits sera réalisé avec les deux classes pour inventer l'histoire et les décors seront produits en arts visuels.

Le 27 novembre, les classes visiteront le musée du film d'animation à Annecy.

Le projet final sera présenté à l'école puis à La Turbine à Cran Gevrier en fin d'année avec toutes les écoles participantes.

### ➤ CYCLE 1 : PS-MS, MS-GS

Les classes ont participé à la réalisation de jus de pomme grâce à des intervenants extérieurs qui ont amené un presseur le 18 octobre.

Un projet « jeux de société » est en place pour que tous les enfants de cycle 1 apprennent à jouer ensemble.

### CYCLE 3 : CM1-CM2

Les élèves travaillent sur la découverte de l'histoire du village. L'objectif est de mettre le programme d'histoire en parallèle à l'histoire de Vers.

De plus, un voyage scolaire au Carroz d'Araches (3 jours) est organisé. Il permettra aux élèves de découvrir le milieu montagnard. Mr Pochet transmettra davantage d'informations aux parents concernés.

## Projet d'école

Il est rédigé pour 3 ans. La réflexion a débuté l'année précédente puis elle a été poursuivie en début d'année avec la nouvelle équipe.

Les points retenus sont :

- Liaison GS-CP : Elle est déjà en place, il s'agit de la poursuivre en continuant la mise en place d'outils communs (comme la méthode des alphas), de faire lire les CP en maternelle, que les GS réalisent des moments de classe en CP, etc.

- Résolution de problèmes : Des défis problèmes seront mis en place dans l'école pour rendre plus ludique la résolution de problèmes.

- Renforcement du lexique : ce point a été abordé l'année dernière par les CM en créant des consignes de jeux et des jeux pour la liaison CM2-6ème.

## **7. Sécurité**

Trois exercices de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) sont à faire dans l'année.

L'exercice incendie a été réalisé le 22 septembre 2017.

Un appel téléphonique a été retenu comme signal pour le bâtiment élémentaire.

L'évacuation a été très rapide. Mais le problème d'absence d'alarme en élémentaire a été retenu.

De plus, la psychologue scolaire, présente dans les locaux, n'a pas pu être prévenue.

La décision de mettre en place un système incendie et des détecteurs de fumée autonomes pour les deux classes d'élémentaire a été prise.

Pour le premier entraînement, tout le monde était prévenu. Lors du deuxième exercice, les enfants ne seront pas prévenus et pour le troisième, personne ne le sera.

Un exercice « alerte intrusion » a eu lieu le 11 octobre 17 : l'objectif était de savoir se cacher sans faire de bruit.

L'exercice s'est bien déroulé et les élèves ont réussi à évacuer sans être vus. Le prochain exercice sera présenté sous forme de « confinement » cette fois.

Au niveau du portail de l'élémentaire, un verrou a été installé. Merci à la mairie d'avoir répondu à la demande des enseignants. Il faudrait aussi une sonnette et plus de clés.

La décision de mettre une sonnette a été prise ainsi que de fournir plus de clés aux enseignants.

## **8. Partenariat APE**

Nos plus sincères remerciements à l'APE pour son soutien moral et financier ainsi qu'à la mairie pour son attention particulière aux conditions d'accueil des élèves et aux demandes des enseignants.

Beaucoup de sollicitations des familles pour financer les projets . Tous les projets présentés par les enseignantes sont pour le moment subventionnés par l'APE (transport, sorties, cinéma...)

## **9. Bilan financier**

Mme Josserand présente les comptes de la coopérative scolaire. L'année précédente, cet argent a permis l'achat d'un vidéo projecteur, d'enceintes, d'un visualiseur et de jeux de cour.

## **10. Bilan sur les équipements, aménagements**

L'équipe a renouvelé l'ensemble des manuels de maths et de français du CE1 au CM2 et a changé de méthode de lecture pour les CP.

Le choix a été fait d'acheter un livre pour deux élèves afin de pouvoir changer l'ensemble des livres sur tous les niveaux.

Avec l'APE, des jeux de cour ont été achetés.

La classe de motricité a été aménagée en salle de classe. Un budget important a été consacré par la mairie pour équiper cette classe.

## **11. Questions des parents d'élèves**

- Quelle est le positionnement de la mairie concernant le retour ou non au 4 jours de classe ? La mairie ne donne pas de réponse car cela doit être décidé en conseil municipal.
- Quelle est la durée maximale des repas? Les enfants se plaignent d'un manque de durée de récréation.

### **Cantine**

11h35 - 12h30 maternelle

11h50 - 12h45 élémentaire

### **Périscolaire**

Une lettre personnelle a été reçue à la mairie.

M. Maire indique qu'il donnera une suite la plus importante possible à cette lettre, même juridique s'il y a lieu. Une information officielle sera faite auprès des représentants des parents d'élèves.

- La taille de la classe de CM1-CM2 et les conditions de travail ont été des points discutés.

Mme Josserand souligne que les classes CM1-CM2 et de CE1-CE2 sont de mêmes tailles. En maternelle, une classe est plus grande, mais elle n'est pas appropriée pour des CM.

L'équipe souligne que les conditions de travail dans l'école sont très favorables.

Le maître indique que les mots utilisés pour cette question sont inappropriés.

Les conditions de classe ne sont pas mauvaises et surtout bien meilleures que bien des écoles environnantes.

M. le Maire rappelle qu'un investissement très important a été effectué dans l'école et actuellement les travaux de la mairie mobilisent les budgets. Il n'est pas prévu de travaux.

- Le parking est trop petit et du coup dangereux..  
M. Le Maire rappelle que le parking est largement dimensionné par rapport aux communes avoisinantes et que la saturation est d'une demi heure par jour.  
Lors du prochain aménagement de la zone, des places supplémentaires seront ajoutées mais ne couvriront pas les besoins.
- Le passage piéton qui traverse la nationale au niveau de la boulangerie est mal signalé, un panneaux lumineux seraient souhaitable.
- Le fonctionnement de la chaine téléphonique a été réexpliqué. En cas d'arrivée de remplaçants dans la matinée, la chaine téléphonique sera utilisée pour prévenir les parents.

Le prochain conseil d'école se réunira au mois de mars 2018 .

Fin de séance à 20h15.

Merci aux personnes présentes.

Mme Josserand